



Activités

14-1 | 2017
Varia

Pouvoir d'agir, en analyse de l'activité

Traces, usages et figures modernes de Spinoza

Empowerment, in activity clinic. Marks, and modern uses of Spinoza

Gaspard Brun



Éditeur

ARPACT - Association Recherches et
Pratiques sur les ACTIVités

Édition électronique

URL : <http://activites.revues.org/2957>

DOI : 10.4000/activites.2957

ISSN : 1765-2723

Référence électronique

Gaspard Brun, « Pouvoir d'agir, en analyse de l'activité », *Activités* [En ligne], 14-1 | 2017, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 18 avril 2017. URL : <http://activites.revues.org/2957> ; DOI : 10.4000/activites.2957

Ce document a été généré automatiquement le 18 avril 2017.



Activités est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Pouvoir d'agir, en analyse de l'activité

Traces, usages et figures modernes de Spinoza

Empowerment, in activity clinic. Marks, and modern uses of Spinoza

Gaspard Brun

NOTE DE L'ÉDITEUR

Article soumis le 11 mai 2015, accepté le 25 novembre 2016

- 1 Quand le monde anglo-saxon parle d'*empowerment*¹, faut-il voir dans l'expression « pouvoir d'agir » autre chose que la simple transcription en français d'une idée managériale dont la filiation théorique est assez récente ou bien doit-on y voir une volonté plus forte d'inscrire l'analyse de l'activité dans un arrière-plan philosophique spinoziste ? Pourquoi aurions-nous tant besoin de ce concept pour développer des analyses de l'activité ? Bien sûr, la thématique des capacités développées par Amartya Sen et Martha Nussbaum pourrait servir d'assise au débat que nous souhaitons engager. Cependant, pour des raisons évidentes de cadre, nous laisserons de côté une grande partie des travaux à initier sur ce champ et nous concentrerons sur l'usage français du concept de pouvoir d'agir en analyse de l'activité.
- 2 Ce concept semble revêtir une importance croissante dans le vocabulaire conceptuel de la clinique de l'activité (Clot 2008 ; Clot & Kostulski 2007), de l'ergonomie de l'activité (Hubault, 2009, 2011) et de la didactique professionnelle (Pastré & Rabardel 2005), où il joue à la fois le rôle de ressort explicatif et de finalité ultime de l'intervention. Faut-il pour autant considérer que ce concept est thématiqué et que son acception est en quelque sorte athéorique ? Quelle place ce concept occupe-t-il dans ces différents courants théoriques et pratiques de l'analyse de l'activité et du travail en particulier ?

1. Réflexions liminaires sur le concept de « pouvoir d'agir »

- 3 Procédons tout d'abord à une analyse de deux expressions d'apparence voisine, si ce n'est synonymique « pouvoir d'agir » et « pouvoir agir » : y trouverions-nous la trace de quelque fécondité réflexive ?
- 4 « Pouvoir agir » c'est être en capacité de faire quelque chose. « Pouvoir d'agir » semble nous engager dans la même voie. Le mot "pouvoir" est ici dans sa forme substantive. On peut ainsi parler « du pouvoir d'agir », c'est-à-dire de la capacité de faire, mais on ne peut pas recourir à l'expression « du pouvoir agir » en élidant la préposition « d' » car ici le mot « agir » n'est pas la forme substantivé du verbe "agir". Le terme pouvoir est déjà un substantif, et en ce sens il n'est pas une forme verbale comme dans la première expression. On pointe alors du doigt le fait que le même mot renvoie à deux modalités d'expression (verbale et non verbale) et la forme verbale nous engage dans le registre de l'action. Le verbe pouvoir a trois sens principaux : pouvoir c'est « être capable de... » : je peux porter ce sac ; mais c'est aussi « avoir le droit de... » : « je peux me garer à cette place » ; faire part d'une éventualité : « il se peut que l'on arrive à l'heure ».
- 5 Mais en plus de cette distinction grammaticale portant sur la locution verbale, le substantif pouvoir s'entend dans deux sens différents « pouvoir de » et « pouvoir sur », capacité à faire, capacité à faire faire. En latin on fait la différence entre ces deux sens sous deux vocables différents : *potentia* (puissance) et *potestas* (pouvoir), nous y reviendrons.
- 6 Et si l'expression « pouvoir d'agir » fait porter l'attention sur ce « pouvoir », c'est-à-dire sur la nature même de ce pouvoir, ce n'est pas sans paradoxe. Que serait le sens opposé de l'expression pouvoir d'agir ? Le pouvoir de ne pas agir ? L'incapacité à agir ?
- 7 Dans le premier cas, le pouvoir de ne pas agir, l'expression est très orientée vers les facultés propres du sujet. Dans le second cas, l'incapacité à agir ou l'incapacité d'agir, on est amené à penser, soit que les contraintes sont davantage imposées par le milieu au sujet, et donc qu'elles sont en extériorité par rapport à lui, soit que l'incapacité à agir relève d'une attitude face à l'action (qui est alors inhibée) et qui provient de causes très spécifiques (état pathologique, émotions envahissantes...).
- 8 L'impression subsiste que le sens de cette locution nominale a du mal à être inversé. Pour quelles raisons ? La substantivation de l'expression verbale avec un complément à l'infinitif ne suffit pas à expliquer cette difficulté. En partie certainement, car elle nous paraît quelque peu pléonastique. Pouvoir, c'est pouvoir faire, c'est-à-dire aussi pouvoir agir, et en ce sens avoir « du pouvoir » ce serait nécessairement avoir du pouvoir d'agir, souvent au sens de pouvoir « faire agir ».
- 9 Cette fois-ci l'expression anglo-saxonne d'*empowerment* nous éclaire sur une dimension de cette expression. Le pouvoir d'agir est *implicitement* le pouvoir d'augmenter la capacité d'action. Il est en ce sens toujours intégré dans une dimension processuelle. Dans des registres différents, et souvent dans le champ de l'intervention en analyse du travail, quand il est question de pouvoir d'agir c'est en fait de la capacité à le faire évoluer, voire à favoriser les conditions de son développement individuel, dont il est question.
- 10 Mais on touche là à une deuxième ambiguïté de l'expression, le pouvoir d'agir est processus de développement, mais en analyse des situations de travail il est aussi conçu

comme marqueur de la réussite de l'intervention et parfois aussi comme résultat de celle-ci. Le danger est alors grand de rendre ambigu le sens de cette expression qui se trouverait à la fois employée comme principe d'analyse, comme marqueur et comme résultat de l'intervention.

- 11 Cet ensemble de remarques faites, notons que dans la mesure où le concept de « capacité » est souvent à considérer avec son pendant qu'est « l'aptitude », le pouvoir et la puissance ont une certaine familiarité (Prévo-Carpentier, 2013), une vie commune qui nous intéressera grandement pour la suite de nos analyses.
- 12 D'ailleurs, quand nous avons évoqué les difficultés de l'inversion de l'expression pouvoir d'agir, il ne nous est pas spontanément venu à l'idée de proposer « l'impouvoir » d'agir. Cet antonyme est totalement passé d'usage². Il aurait en revanche été possible d'évoquer l'impuissance, même si l'impuissance d'agir apparaît ici encore pléonastique, l'impuissance (dans toutes ses formes), c'est toujours l'impuissance d'agir. Être impuissant face à tel ou tel phénomène c'est d'ailleurs bien souvent constater que malgré notre volition, nous ne pouvons pas agir, nous sommes réduits à l'inaction, en radicalisant notre propos, l'impuissance absolue c'est la mort.
- 13 De là, pour clore ce questionnement initial, une remarque sur la pensée et l'agir : sous son apparence pléonastique l'expression pouvoir d'agir, conçue comme processus de renforcement de la capacité d'action, s'oppose dans un certain sens au pouvoir de penser. Nul doute et encore moins depuis Descartes, qu'« être, c'est douter, penser », ou du moins que l'être s'éprouve lui-même comme chose pensante : de là une certaine opposition entre le « penser » et « l'agir ». L'être ne s'éprouve pas indubitablement par son action, du moins pas dans la philosophie cartésienne au moment du point culminant du doute méthodique, c'est la *cogitatio* qui permet au sujet (le « je ») de se resaisir lui-même dans son unité donnée dans le *cogito*.
- 14 Si l'on oppose agir et penser, « redonner » du pouvoir d'agir, ce ne serait pas redonner du pouvoir de penser. Toutefois on pourrait plutôt supposer que le pouvoir de penser s'exerce toujours, qu'il est au cœur de l'activité, et comme l'ont montré certains ergonomes que « travailler c'est penser » (Hubault 2001, 2009)³. Il faut alors commencer par distinguer à la suite de Leplat (1997), la tâche (ce que l'on doit faire) de l'activité (ce que l'on fait). Mais, l'activité c'est aussi ce que l'on ne fait pas, le travail empêché (voir sur ce point Clot, 2010 ou 2011), et donc ce qui se pense, s'éprouve, et ce à quoi l'on renonce ou ce à quoi on doit renoncer. Renforcer le pouvoir d'agir ce serait alors permettre l'émergence et la prise en compte de ces alternatives et pourquoi pas, leur réalisation... De là l'épineuse question de savoir ce qu'est le pouvoir de penser et de la place à lui faire quand il s'agit de renforcer le pouvoir d'agir.
- 15 On voit que cette question est aussi un problème de nature épistémologique. Le couple de concepts « penser-agir », se greffe-t-il sur la distinction philosophique de l'âme et du corps ? Suppose-t-il une conception particulière du sujet, de l'individu ? Et si oui, laquelle ?
- 16 Ces considérations forment un des points d'entrée vers une mise en perspective épistémologique de cette question : l'expression « pouvoir d'agir » reçoit-elle sa validité conceptuelle de la philosophie de Spinoza ? Peut-on voir dans la théorie de Spinoza une invitation à repenser le lieu du pouvoir du sujet comme chose agissante, et doit-on pour cela opposer la chose agissante à la chose pensante ? Si on suit la perspective spinoziste au-delà du seul emprunt conceptuel de la puissance d'agir (ou du pouvoir d'agir), on ne

voit pas très bien comment concilier le déterminisme spinoziste et le renforcement du pouvoir d'agir, qui plus est, depuis une instance externe au sujet.

- 17 Ces questions engagent différents niveaux d'analyse qui recourent eux-mêmes deux postures, une réflexion philosophique centrée sur les concepts et leur usage et une interpellation des pratiques en analyse de l'activité. Pour le premier point, nous participerons au débat conceptuel depuis une approche philosophique. Pour le second, nous interrogerons, en tant qu'ergologue, ce qui peut constituer un dilemme de métier, une controverse, un débat de normes pour les analystes de l'activité.
- 18 Nous voudrions ancrer notre réflexion autour de quatre concepts chez Spinoza, à savoir ceux de puissance et de puissance d'agir (avec en arrière-plan le couple puissance-pouvoir), et, dans un second temps, les affects, puis le couple augmentation-diminution qui permet de souligner la dimension développementale du pouvoir d'agir. Enfin, le concept d'individu, qui doit permettre d'interroger le pouvoir d'agir, par le biais de la question : « qui » détient ce pouvoir d'agir ? La question : « qui a du pouvoir d'agir ? » ou « qui voit augmenter son pouvoir d'agir ? » a son importance pour l'analyse de l'activité. Elle est renforcée par la question : de qui l'intervention en analyse de l'activité fait-elle évoluer le pouvoir d'agir ? Selon que l'on attende la réponse dans le cadre d'une théorie du sujet ou de l'acteur et de l'*empowerment*, ou encore dans celui d'une théorie de l'activité qui ne s'est pas reconnue dans le concept de sujet (sans s'inscrire pour autant dans une théorie de l'action), les données et les enjeux ne seront pas les mêmes.
- 19 Enfin, la double question : « de qui ? » et « pour agir sur quoi ? », nous semble essentielle et nous permettra de revenir depuis Spinoza vers les enjeux actuels de ces débats qui supposent, selon nous, l'élaboration d'une théorie des valeurs (et non de la valeur) absente de l'univers spinoziste.

2. Puissance d'agir chez Spinoza et pouvoir d'agir en analyse de l'activité

2.1. Individu, corps et esprit chez Spinoza

- 20 Nous suivons majoritairement les travaux de Chantal Jaquet (2004) sur l'ensemble des analyses liées à Spinoza et nous nous référerons à l'édition bilingue de *l'Éthique* de Spinoza (1677, trad. B. Pautrat ed. 2010). La nature de l'union du corps et de l'esprit chez Spinoza est un préambule à l'horizon des questionnements que nous allons développer. Pour Spinoza, « la puissance, c'est de pouvoir exister » (*Éthique* I, proposition XI, démonstration⁴) c'est-à-dire, d'être réellement. L'union du corps et de l'esprit doit être pensée chez Spinoza, non comme la somme de deux parties distinctes, c'est-à-dire, non comme la réunion dans la pensée de deux ensembles séparés, mais bel et bien comme une unité qui peut être perçue selon deux modalités différentes : celles de la pensée ou de l'étendue :
- « L'esprit et le corps sont un seul et même Individu que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée tantôt sous celui de l'étendue⁵. »
- 21 La puissance d'agir (d'un mode fini⁶) est la possibilité que ce mode fini a d'affecter et d'être affecté selon son être (que ce mode fini soit ici un individu, un esprit, un corps, ou une partie de ceux-ci...). Pour Spinoza : « ... la puissance qu'a l'esprit de penser est égale à la puissance qu'a le corps d'agir : l'effort ou la puissance qu'a l'esprit en pensant est égale

à, et par nature va de pair avec, l'effort ou la puissance du corps agissant⁷. » De même, « plus le corps y est rendu apte [à affecter et à être affecté], plus l'esprit est rendu apte à percevoir ».

- 22 Le corps et l'esprit sont une seule et même chose exprimée, soit par l'étendue, soit par la pensée. En conséquence de quoi il faut comprendre qu'ils n'interagissent pas l'un sur l'autre, mais agissent et pâtissent ensemble :
- « Le corps ne peut déterminer l'esprit à penser, ni l'esprit déterminer le corps au mouvement, ni au repos, ni à quoi que ce soit d'autre⁸. »
- 23 Un individu se dit de la relation homogène entre ses composantes ; l'individu humain est un composé complexe psychophysique, il est composé d'une multitude d'individus (c'est-à-dire d'éléments qui ont eux-mêmes des relations homogènes entre leurs composantes) et peut lui-même être le composant d'un individu plus large, dans le champ social ou politique, par exemple, il a potentiellement une infinité d'affects.
- 24 Précisons que pour Spinoza le concept d'individu se dit des corps, donc des étendues quelles qu'elles soient. Il y a bien chez lui une conception singulière de l'individu (E. II 21 sc, E. II. 13. 1, 4, 6 & 7, E. II, 13 Définition). Pour Spinoza l'identité individuelle demeure pour peu que soit maintenu un rapport précisément déterminé, c'est-à-dire fixe et unique (*Court traité II pref*, n. 1, § XIV ; E II 8 sc ; III 57 sc), de mouvement et de repos, entre les parties qui le composent⁹.
- 25 On pressent les questions que pose le choix de cette perspective quand il s'agit de développement du pouvoir d'agir dans une intervention située en milieu de travail. Le développement de l'individu, de son pouvoir d'agir, ne pourrait passer chez Spinoza que par le développement de certains affects.

2.2. Les affects

- 26 Pour Spinoza nos actions sont les affects actifs – au sens de capacités d'être affecté et d'affecter – dont nous sommes cause adéquate totale (capacité d'affecter), c'est-à-dire aussi les affects qui s'expliquent par notre seule nature (et non par la nature d'autres individus). À l'inverse, les affects passifs sont les affects dont nous sommes cause adéquate partielle, dont les causes dépendent d'individus externes ou de choses qui nous sont extérieures.
- 27 Il existe deux définitions des affects chez Spinoza et cette coexistence a fait l'objet d'une littérature fournie pour tenter de sauver ce qui peut à bien des égards apparaître comme une incompatibilité¹⁰. La première définition nous intéresse particulièrement dans la perspective qui est la nôtre, on peut y établir un lien très fort avec une vision développementaliste de la puissance d'agir :
- « Par affect j'entends les affections du corps qui augmentent ou diminuent, aident ou répriment la puissance d'agir de ce corps et en même temps les idées de ces affections. Si donc nous pouvons être cause adéquate d'une de ces affections, alors par affect j'entends une action ; autrement, une passion¹¹. »

Avant de poursuivre, revenons sur un point précis de cette définition : il y a bien un double rapport des affections qui « augmentent ou diminuent, aident ou répriment la puissance d'agir » et du corps. Si les trois premiers termes (augmenter, diminuer, aider) de ce rapport ne posent pas véritablement de problème de traduction, il n'en est pas de même pour le dernier. Par « répriment », c'est le latin « *coercetur* » qui est traduit (*cöercetur* est la forme passive à la troisième personne du singulier de *cöercëo*, elle n'est

donc pas rendue par la forme active à la troisième personne du pluriel de la traduction en « réprimant »). Certes la traduction par « réprimer » est légitime, davantage en tout cas que par « réduire », maintes fois utilisée ; mais on peut songer aux verbes suivants pour décrire le champ lexical qui est celui de *coerceo* : enfermer, resserrer, contenir, brider, limiter mais aussi conduire et guider. Enfermer ne semble pas le plus approprié, car il relève presque du champ carcéral dans notre lexique actuel, mais contenir, brider ou même canaliser, voire inhiber, pourraient aussi être utilisés en exprimant à chaque fois des idées sensiblement différentes. On ne serait pas très loin du sens de « l'activité empêchée », du « travail empêché », cher à Yves Clot. Mais l'usage du terme « brider » semble plus proche de l'esprit du texte de Spinoza et permettrait une approche spéculative intéressante des limitations de la créativité dans l'agir au travail. « Inhiber » aurait l'avantage de transporter avec lui le champ des sciences du vivant et celui de la biologie cellulaire en particulier (comme on le dit d'un inhibiteur enzymatique par exemple), mais aurait l'inconvénient de ne pas faire cas de l'action de « contenir ».

- 28 Il nous faut maintenant revenir sur les concepts de pouvoir ou de puissance (de l'agir).

2.3. Puissance et affects actifs

- 29 Le concept de puissance (*potentia*) reçoit chez Spinoza une acception qui tranche et même s'oppose à son acception antérieure dans la tradition philosophique (notamment chez Aristote). La puissance est positivité, être, affirmation. Une des difficultés notables est que le terme de puissance ne fait l'objet d'aucune définition dans l'*Éthique* et que parfois puissance et pouvoir y sont interchangeables. Cependant, dans la préface de la cinquième partie de l'*Éthique* l'opposition entre « puissance » et « pouvoir » est très thématifiée. Spinoza reproche directement à Descartes et aux Stoïciens d'avoir conceptualisé l'idée de maîtrise des passions par le biais de l'introduction de la notion d'un « pouvoir » de la raison où le concept visé est celui de « potestas ». On retrouve ici une des oppositions fondamentales entre Spinoza et Descartes. Il faudrait procéder, dans l'optique de notre réflexion, à une étude serrée, de nature épistémologique, des héritages cartésiens à l'œuvre dans les théories de l'analyse de l'activité. On pourrait peut-être y voir un passage entre Descartes, Simone Weil et le champ de l'ergonomie de l'activité (notamment chez Daniellou), mais ce travail reste à mener. Il importe pour notre propos de voir que l'utilisation du concept de « pouvoir d'agir » est un mixte empruntant à Descartes (pouvoir) et à Spinoza (puissance).
- 30 Sur la complexité de cet héritage, il convient cependant d'être prudent, tant la tradition a transformé ce « dialogue » entre Spinoza et Descartes en une opposition. Les travaux de Jean-Marie Beyssade¹² jettent sur ce point un éclairage irremplaçable, nuançant bien des interprétations par trop caricaturales basées sur l'opposition de Descartes et Spinoza. Ceci étant dit, il y a, répétons-le, des affects passifs et des affects actifs chez Spinoza. Mais l'affect comporte toujours une double dimension physique et mentale. C'est pourquoi aussi, d'un point de vue spinoziste, il semble qu'il y ait peu de sens à dissocier une puissance d'agir et une puissance de penser, parce que cela séparerait, à tort, la pensée et l'étendue dans la conception de l'individu.
- 31 Dans la perspective de la clinique de l'activité, on ne pourrait alors à la fois s'appuyer sur Spinoza et revendiquer une double référence à la puissance d'agir et à la puissance de penser sans préciser que l'une et l'autre sont en fait deux expressions d'une seule et même activité de l'individu. Bien sûr, tous les analystes de l'activité ne sont pas

spinozistes et il apparaît en ce sens important, d'un point de vue opérationnel, de rendre présentes ces deux dimensions de l'activité de l'individu comme l'a fait Daniellou.

- 32 Certains commentateurs ont fait de l'affect un attribut essentiellement ou originellement corporel, par conséquent, relatif à l'étendue. Mais nous pensons qu'il faut se garder d'en faire un primat logique de l'étendue sur la pensée (ce serait contradictoire d'ailleurs avec la définition générale de l'affect). La puissance d'agir d'une chose, d'un être, est référée par Spinoza à sa nature « autrement dit sa force d'exister »¹³, en tant que ce qu'il est. La puissance d'une chose est contenue dans l'effort que cette chose (ou être) fait pour persévérer – continuer à être cette chose (cet être) dans son unité et dans sa nature¹⁴. Si l'on fait nous-mêmes l'effort de transposer cette réflexion (sans toutefois se départir de nombreuses précautions) dans le cadre d'investigation qui est le nôtre, nous nous trouvons à la fois devant des considérations spéculatives fortes sur ce qu'est la santé et sur des problèmes posés à une lecture canguilhémienne de la santé considérée comme vie « en souplesse » ; entre effort pour persévérer dans son être et capacité à faire craquer les normes pour en instaurer de nouvelles suivant une vie en souplesse et non en réaction, la distinction entre Spinoza et Canguilhem pourrait être reconsidérée du point de vue de la santé. Qu'est-ce qu'agir en santé, qu'est-ce que la santé dans une situation de travail ? S'agit-il des enjeux de plasticité du vivant confronté aux normes d'un milieu de travail, de ses capacités d'affirmer, de perseverer dans son être au travail... ? Ces questions nous semblent importantes pour les interventions menées en situation de travail.
- 33 Prenons soin de préciser que les affects passifs, la passivité, ne sont pas non plus entachés de jugements dépréciatifs. Il y a toujours une activité partielle de l'individu. Il n'y a pas d'opposition de ce point de vue entre action et passion. Pour Spinoza il s'agit plus d'augmenter la part active du corps dans la production d'effets où l'individu est cause adéquate. Ce qui autorise d'ailleurs cette belle phrase de Chantal Jaquet : « ... la puissance se mesure à la proportion d'activité qui entre dans la réalisation d'une chose¹⁵. » Ce qui, en lien à la question de l'état de santé (au travail), pourrait permettre de comprendre celui-ci comme relevant de la proportion d'affects actifs qui entrent dans la réalisation de son activité (de travail).

2.4. Catégories d'affects et développement

- 34 Afin de clore notre immersion dans la philosophie de Spinoza selon les perspectives qui sont les nôtres, il nous faut encore revenir sur la typologie des affects et sur leur catégorisation dans l'œuvre de Spinoza.
- 35 Il existe, selon nous, trois variétés d'affects et quatre rapports de ces affects à la puissance d'agir. Précisons que ces appellations ne sont pas l'œuvre de Spinoza, qui n'établit de réelle distinction qu'entre affects passifs et actifs, primitifs et composés, bons et mauvais relativement à la puissance d'agir, tous pouvant être reliés au désir, à la joie et à la tristesse. Cependant, il y a lieu de proposer une tripartition et nous suivons encore ici sur ce point Chantal Jaquet : il y a des affects primitifs que l'on peut qualifier de psychophysiques, ils sont consubstantiels à l'individu humain comme union de chose étendue et de chose pensante. Ces affects ont des effets à la fois physiques et psychiques. On peut penser qu'il existe des affects qui sont principalement physiques comme la douleur, par exemple¹⁶, et d'autres qui sont principalement psychiques, au rang desquels il faut mentionner le repentir, la satisfaction intellectuelle et l'amour de Dieu (pour Spinoza).

- 36 À ces types d'affects, il faut adjoindre quatre rapports à la puissance d'agir¹⁷ : celui d'un accroissement de la puissance d'agir du corps (la joie par exemple) ; celui d'une diminution de la puissance d'agir du corps (la tristesse) ; celui d'une aide, d'une assistance, ou d'une catalyse du pouvoir d'agir (*juvare* en latin, chez Spinoza¹⁸ qui exprime l'idée d'un soutien positif au développement de la puissance d'agir ; enfin, celui d'une cause qui contraint, modère, bride ou inhibe la puissance d'agir.
- 37 Il y a donc ici deux problèmes notables posés par la référence au pouvoir d'agir chez Spinoza qui ont une incidence importante pour les analystes de l'activité et dans le champ des sciences de l'éducation.
- 38 D'une part le concept d'individu auquel fait référence Spinoza rend difficile la pensée des dynamiques présentes dans l'apprentissage par les erreurs, les échecs... Si l'individu est défini par la conservation d'un équilibre de rapport de quantité de mouvement et que la puissance d'agir est comprise dans l'effort que l'on fait pour persévérer dans son être, alors plus un être est composé de multiples mouvements internes, plus il les augmente, plus on pourrait dire que sa puissance d'être est affirmée. Cependant, pour que l'individu demeure il faut que les rapports entre ses différents éléments constitutifs soient conservés quantitativement (comme précisé précédemment). Il devient difficile de penser la dynamique de la puissance d'agir au sein de l'individu sans recourir à des concepts comme ceux d'expérience, d'identité et de valeur¹⁹. On ne voit pas très bien non plus comment penser les essais, les mutations, les erreurs, les échecs, les crises qui ont pourtant des pouvoirs développementaux bien plus riches que la conservation des rapports de mouvements. Autrement dit, comment penser en même temps l'évolution et la conservation de l'individu ?
- 39 D'autre part, si l'on conçoit la puissance d'agir comme une cause ayant un impact sur d'autres individus, on est contraint de développer une philosophie de la valeur, faute de quoi l'autre serait objectivé et les effets du développement de notre pouvoir d'agir prétendument neutralisés en valeurs seraient potentiellement dangereux (si on ne prend pas en compte le sens pour autrui du développement de ma puissance d'agir et donc le fait de l'affecter, alors on risque de le déconsidérer en tant qu'être). Enfin, il faudrait également s'intéresser au pouvoir des idées qui représentent des affects, idées qui sont motrices d'affects actifs ou passifs, mais qui permettent de mieux comprendre ce que vivre un débat de normes (Schwartz, 2003), traverser un conflit de valeurs peut générer comme effet sur l'individu qui peut se développer ou involuer, s'accroître ou se désagréger. La désagrégation de l'individu qui ne peut transcrire activement, qui ne peut résoudre un conflit de valeurs ou un débat de normes qu'il vit pourtant au travail (par exemple), doit être pensée au sens premier du terme, l'individu se trouve confronté au risque de ne plus pouvoir se resaisir lui-même. Ces questions montrent l'intérêt de la philosophie de Spinoza pour les analystes de l'activité et convoquent les différentes théories de l'activité afin de les inviter à clarifier leurs rapports avec les concepts spinozistes.

3. Place de ce concept dans les théories de l'analyse de l'activité

3.1. Les « pouvoirs d'agir » dans différentes théories en analyse de l'activité

- 40 On distinguera d'abord deux courants : premièrement ceux qui se réfèrent à un modèle anglo-saxon et utilisent les termes d'*empowerment* ou de capacités, se situant en cela dans une perspective identitaire et communautariste dans le premier tiers du XX^e siècle, aux États-Unis. Cet usage du terme s'est développé au sein des groupes féministes, puis dans les mouvements de la gauche radicale, à la suite de son utilisation par le sociologue Saul Alinsky durant les années 1930. Dans la littérature francophone, l'usage du concept d'*empowerment* a été assez rare, il est attesté à partir des années 1960 sans toutefois connaître un développement très fort. Certains auteurs (Le Bossé, Gaudreau, Arteau, Deschamps, & Vandette, 2002 ; Le Bossé, & Vallerie, B. 2005 ; Vallerie, 2009) utilisent d'ailleurs alternativement pouvoir d'agir et *empowerment*. Notons tout de même l'investigation menée sur le concept d'*empowerment* et sa traduction dans le domaine des sciences sociales en langue française par Le Bossé (Le Bossé, 2003). La traduction en « pouvoir d'agir » y est explicitée. Elle ne repose toutefois pas sur une tradition spinoziste (point qui ne devrait pas paraître surprenant ici étant donné que Spinoza parle de puissance d'agir). Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2013) retracent l'histoire de ce concept et soulignent d'ailleurs les convergences avec la pensée de Paolo Freire. Si la naissance de ce courant outre-atlantique a été marquée par une orientation radicale, on ne peut oublier le fait que les néolibéraux se sont eux aussi emparés de ce concept dans une perspective de responsabilisation individuelle (voir sur ce point les débats en France à la fin des années 1990 sur le revenu universel par exemple).
- 41 Dans une perspective anglo-saxonne, figure également le concept de capacité développé notamment par Sen²⁰ et Nussbaum²¹. L'optique sénienne est d'articuler développement et justice autour du concept de liberté. Soulignons enfin qu'au Québec, les travaux sur le pouvoir d'agir sont étroitement liés au concept d'*empowerment* et placés dans la perspective des « théories de l'action » (Le Bossé, Gaudreau, Arteau, Deschamps, & Vandette, 2002).
- 42 Selon nous, ces approches théoriques divergent notamment sur deux points. Un premier niveau de distinction existerait entre les théories de l'action (approches anglo-saxonnes – Québec compris – et les théories de l'activité – principalement francophones et latines). Un deuxième niveau serait de distinguer les approches didacticiennes et cliniques au sein des théories de l'activité d'une part, et, d'autre part les approches qui, comme l'ergologie, redimensionnent leur objet d'étude (le concept d'activité et son implication dans le travail) dans une perspective politique sans la centrer pour autant par un regard dualiste opposant individu (psychologie) et société (sociologie). Ces lignes de clivage reprennent, d'un point de vue épistémologique, les débats déjà anciens soulevés par Maggi notamment autour de la troisième voie épistémologique (Faïta, & Maggi, 2007).
- 43 Dans la perspective de l'approche française, le développement théorique est initialement ancré dans l'analyse de l'activité autour du concept de pouvoir d'agir. L'usage n'est pas monolithique. Il convient donc de procéder à quelques distinctions sans toutefois prétendre ici à une analyse exhaustive. Par contre, le concept d'*empowerment*, semble

imposer une dialectique individu-collectif qui n'apparaît pas en premier lieu dans le concept de pouvoir d'agir. Pour l'analyse de l'activité il conviendrait cependant de se demander de quels collectifs il s'agit, collectifs institués, instituants, de condition, de travail, d'activité, du travail, Entités Collectives Relativement Pertinentes.

3.2. Usage du concept chez Philippe Davezies

- 44 Certains auteurs utilisent le terme de puissance d'agir, d'autres celui de pouvoir d'agir et d'autres celui de sujet capable ou encore celui de capacité.
- 45 Il convient de ne pas durcir les positions en les opposant afin de ne pas enfermer les auteurs et les acteurs dans des positions trop rigides qui manqueraient notamment l'histoire de la construction de ces concepts. Au sein de ces différents courants le lien philosophique entre les théories de l'activité et la pensée de Spinoza semble prépondérant. Il s'établit par Ricœur (cité par Clot, 1997, 2008 ; Davezies 2006 ; Pastré, 2005a et b ; Pastré, 2011 ; Pastré & Lenoir, 2008 ; Pastré, Mayen, & Vergnaud, 2006 ; Rabardel, 2005).
- 46 L'article de Philippe Davezies dans *Le travail intenable. Résister collectivement à l'intensification du travail*, sous la direction de Laurence Théry (2006), ne se conçoit pas comme une explicitation conceptuelle mais il est emblématique, à bien des égards, des usages et de la fluctuation de la terminologie autour des concepts qui nous intéressent. En effet, Davezies consacre une partie de son article au « pouvoir d'agir », qui constitue l'intitulé d'un de ses chapitres (p. 150-153). Il fait immédiatement référence au pouvoir d'agir en citant Spinoza tout en utilisant le concept de puissance d'agir. Il reprend donc la définition spinoziste : « ... ce qui dispose le corps à être affecté d'un plus grand nombre de manières ». Mais, le lien avec Spinoza est par la suite rompu jusqu'à la « conclusion » de ce chapitre, sauf si l'on considère que l'incorporation est un concept spinoziste...). Ce qui semble se traduire par l'idée suivante : « le rapport professionnel aux objets est un rapport sensible qui engage la sensibilité et l'intelligence du corps » où l'on retrouve tout de même cette idée d'incorporation²². Dans d'autres articles, le concept n'est pas davantage thématiquement même si la référence demeure mobilisée ; elle figure dans le titre des articles (Davezies, 2006, 2008), mais assez peu dans le corps du texte lui-même. Dans l'article de 2008, *Stress, pouvoir d'agir et santé mentale*, le pouvoir d'agir tel que l'entend Davezies est davantage précisé, il semble être un capital que l'on peut « préserver » ou « augmenter », ou perdre. Il est caractérisé par « la capacité d'expression du sujet », mais nous n'en saurons pas beaucoup plus. Précisons pour éviter tout malentendu par ailleurs que Davezies n'a pas pour projet de faire œuvre philosophique. Là ne sont pas l'ancrage et la force principale de ses écrits, considérables à bien des égards, pivots d'une réflexion renouvelée pour l'approche de la santé au travail.
- 47 Mais pour nous, c'est davantage comme symptôme que fonctionne ce type de référenciation : à la fois la référence à Spinoza est dans l'air du temps comme l'est l'usage du concept de pouvoir d'agir, et en même temps cet usage correspond peut-être à un mouvement plus vaste de refondation spinoziste du social, partant des individus et de groupes identitaires.
- 48 Ce dernier point nous permet d'insérer ici une interrogation. Le concept d'*empowerment* est d'un emploi relativement rare en France. Peut-être peut-on y voir le signe d'une différence significative dans les manières de « faire société » aux États-Unis et en France, où les communautés identitaires ne fonctionnent pas de la même manière, et n'ont pas à

revendiquer les mêmes choses, notamment au niveau de la relation et de la participation à l'État ? L'*empowerment* peut être défini comme le « processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper » (Bacqué, 2005). Or c'est précisément les relations et les régulations entre communautés identitaires et l'État qui sont divergentes et qui peuvent expliquer que l'*empowerment* tel qu'il est perçu aux États-Unis n'a connu que peu de développement en France où la place des minorités ou des groupes identitaires n'est pas aussi forte dans le débat public.

3.3. Apports en « psycho-ergonomie »

- 49 Si les références au concept de pouvoir d'agir ne sont pas toujours explicitées, il n'en demeure pas moins que bien des auteurs apportent un soin particulier à thématiser ce qui leur paraît être un concept central dans leurs dispositifs d'analyse. Parmi ces efforts de thématisation, la question de la prise en compte des évolutions du pouvoir d'agir a semblé importante, et au-delà, l'idée même d'une mesure du pouvoir d'agir est apparue (Gouedard & Rabardel, 2012). Cependant, ces auteurs et particulièrement Rabardel (psychologue et ergonome) se situent dans la double filiation Clot/Pastré qui nous semble problématique. Ils revendiquent la définition, tel que l'a formulée Clot, du pouvoir d'agir qui « mesure le rayon d'action effectif du sujet ou des sujets dans leurs milieux professionnels habituels. » [...] Il « est hétérogène » et « augmente ou diminue en fonction de l'alternance fonctionnelle entre le sens et l'efficacité de l'action. » [...] « Le pouvoir d'agir signe l'efficacité dynamique de l'activité, ses métamorphoses entre sens et efficacité » (Clot, 2008, p. 13). Mais le cadre théorique de Rabardel s'appuie également sur la distinction entre capacité et pouvoir d'agir et pour cela emprunte à Pastré une part de son assise conceptuelle : « la conception de l'homme comme "sujet capable", acteur au quotidien de son travail et de la sécurité pour lui-même et pour les autres » (Pastré, 2011 ; Rabardel, 2005a). Cet *acteur* dispose d'un ensemble de ressources qui sont constitutives de ses capacités d'agir (*ce qu'il est capable de faire dans ses différents domaines d'activité*) et de son pouvoir d'agir (*ce qu'il lui est effectivement possible de faire compte tenu des caractéristiques concrètes et singulières des situations dans lesquelles il réalise son travail et déploie son activité*) (Gouédard & Rabardel, 2012 ; Rabardel, 2005b, 2005c, 2012). La conception de Rabardel hérite des conceptions de Ricœur, via Pastré (l'homme capable) et spinoziste, via Clot, concernant le pouvoir d'agir du sujet²³.
- 50 Cette double parenté revendiquée (Ricœur, Spinoza), vient elle-même s'insérer dans une double exigence qui sonne familièrement aux oreilles des analystes de l'activité, produire de la connaissance et transformer les situations. Ce dernier point est un débat ouvert dans le champ de l'analyse du travail : où réside la transformation ? À qui appartient-il de transformer le réel du travail ?
- 51 Sans rentrer dans les détails de l'article central de Gouedard et Rabardel (2012), il nous paraît important de mentionner que toute la portée opérative de leur tentative se base précisément sur la distinction entre capacité d'agir et pouvoir d'agir. Si nous reprenons les deux définitions proposées ci-dessus nous pouvons émettre les hypothèses suivantes :
- L'entité qui est au centre des préoccupations est un « acteur » : cela permet de se rapprocher des théories québécoises²⁴ et des théories de l'activité collective²⁵, sans écarter les dimensions communautaires de l'action, l'acteur pouvant éventuellement être un collectif.
 - Les capacités semblent pouvoir être entendues comme les ressources propres à l'acteur considéré et comme un potentiel qui n'est pas nécessairement réalisé.

- Le pouvoir d'agir pourrait être compris comme ce que l'acteur peut faire (dans un sens plus restreint), compte tenu des contraintes imposées par le milieu dans lequel il agit.
- 52 Cela pose bien entendu la question de ce que l'acteur peut faire indépendamment de toute considération pour le milieu et donc de la désadhérence qui semble être introduite par le concept de capacité. Ce double point de vue, le rapport au milieu et l'interaction individu collectif permet de questionner les filiations théoriques revendiquées expressément par les auteurs.
- 53 Le concept de capacité ainsi qu'il est développé ici semble, par exemple, complètement étranger aux thèses spinozistes.

3.4. Apports des sciences du langage, les perspectives de Daniel Faïta

- 54 Daniel Faïta dans ses travaux les plus récents ne développe pas particulièrement le concept de pouvoir d'agir, mais le mentionne dans des travaux cosignés avec Yves Clot. L'influence conceptuelle de ce dernier s'y fait particulièrement sentir. Dans plusieurs entretiens il reprend parfois cette thématique (Faïta, 2008) en lien avec l'idée du développement de ce même pouvoir d'agir, déjà mentionnée dans Clot et Faïta (2000). Si le concept de pouvoir d'agir n'est pas thématiqué pour lui-même, il est toujours relié au « sujet », le problème étant alors de déterminer quelle conception du sujet se trouve engagée. Selon Faïta, le sujet est sujet langagier, « sujet parlant », « sujet de discours », « locuteur et interlocuteur » (Faïta, 2011, p. 158), et le langage est activité du sujet, tandis que pour Clot, l'activité est adressée²⁶ comme un discours, comme activité langagière. D'où un effet de renforcement réciproque entre ces deux auteurs que sont Faïta et Clot ainsi qu'entre leurs disciplines réciproques les sciences du langage et la psychologie du travail.
- 55 Cependant, c'est certainement dans ce même opus que Faïta aborde de manière plus détaillée le concept de pouvoir d'agir, bien qu'il ne soit pas question de lui directement mais de l'« augmentation du pouvoir d'agir ». La référence à la conception développée par Clot du pouvoir d'agir est toutefois ici explicitée par Faïta et lui permet finalement de qualifier la posture scientifique relativement à l'intervention. Il s'agit de « mettre les savoirs produits à l'épreuve des transformations concrètes découlant des processus engagés », c'est ce que l'on a formulé en « augmentation du pouvoir d'agir » (*ibid.*, p. 59) ; les savoirs produits le sont par confrontation entre les savoirs théoriques et les savoirs investis. Les transformations concrètes sont les modifications que ces confrontations ont impliquées dans les situations de travail et les processus engagés renvoient à la coanalyse de l'activité par les protagonistes du travail. On pourrait penser que Faïta voit dans l'augmentation du pouvoir d'agir le résultat de l'intervention en analyse du travail. Suffirait-il alors que, dans une telle intervention, les protagonistes participent pleinement à la « coanalyse » de leur activité pour que leur pouvoir d'agir augmente... et peut-être même qu'il augmente pour que ce soit une bonne intervention... ? On est en droit de douter de ces deux derniers points, le premier traduirait un effet « mécanique » de la coanalyse qui induirait le développement, or on devrait peut-être différencier une phase de participation et une phase d'appropriation. La participation est au mieux une condition nécessaire au développement, mais on ne voit pas pourquoi elle serait une condition suffisante. Le deuxième point fait fi du sens de l'accroissement du pouvoir d'agir, ou du moins supposerait que cet accroissement soit systématiquement congruant

avec une amélioration, ce qui reviendrait à agréger une valeur sur un fait, qui plus est une valeur unique. Précisons encore qu'il ne s'agit pas d'une critique adressée à travaux de Daniel Faïta vis-à-vis duquel nous sommes totalement débiteurs, mais bien plutôt d'une interrogation ouverte à partir de ses recherches.

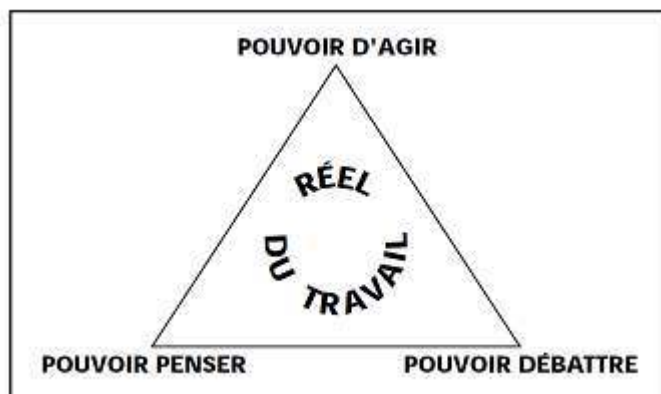
3.5. Le point central de cette approche spinoziste : Yves Clot et François Daniellou

- 56 Dans l'œuvre d'Yves Clot, le concept de pouvoir d'agir revêt une importance centrale. Il donne non seulement en partie son titre à un ouvrage de 2008²⁷ qui concentre et vulgarise l'ensemble des conceptions théoriques de l'auteur. Mais là n'est pas le plus important. Dès le début de son ouvrage Yves Clot précise la place qu'occupe ce concept dans sa pensée : une place essentiellement politique où la clinique de l'activité est « la critique de l'évolution actuelle de la société ». Reprenant ainsi Deleuze, il semble que Clot voit dans la clinique de l'activité et le concept de pouvoir d'agir, un moyen de lutte contre « l'oppression ».
- 57 Dans cet opus, Clot est amené à présenter lui aussi un bref panorama de la littérature sur ce sujet.
- 58 La référence que Clot fait à un article de Daniellou co-signé par Coutarel et Dugué (2003) nous interroge. Dans cet article, les auteurs mentionnent une seule fois le concept de pouvoir d'agir pour en dire explicitement la chose suivante :

« Permettre aux opérateurs de participer à la conception est aussi une façon de les autoriser à proposer des améliorations qui puissent être entendues et mises en place à l'avenir parce qu'elles intègrent les différentes contraintes du travail et sont donc recevables. Autrement dit, c'est leur donner la possibilité de pouvoir changer leur situation de travail à l'avenir dans le double sens de la prévention et de la production ; c'est développer leur pouvoir d'agir ». (Clot, 1997)

Cette double référencement pourrait être complétée. En ce sens, on peut se référer à Daniellou (1998a ou 1999). Car c'est ici davantage sur une triangulation conceptuelle que Daniellou propose son développement avec à un pôle le concept de pouvoir d'agir :

Figure 1 : Pouvoir penser, pouvoir d'agir, pouvoir débattre (d'après Daniellou, 1998b).
Figure 1: Being able to think, to act, to debate (following Daniellou, 1998b)



- 59 Daniellou (1998b) ne thématise pas le pouvoir d'agir. Il le situe lui aussi dans son usage en analyse de l'activité et dans ses racines philosophiques :

« Le terme “pouvoir d'agir” est utilisé par Clot (1997) qui l'emprunte à Ricœur (1990 p. 223). Pour ce dernier, la souffrance peut être mise en lien avec une atrophie du pouvoir d'agir : “ La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais par la diminution, voire la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir-faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité du soi ».

60 Daniellou (1998b) permet, à notre sens, de définir deux enjeux de l'usage du concept de pouvoir d'agir : celui, en arrière-plan de la préservation de la santé et celui de l'instauration d'un débat et de la possibilité de penser le réel du travail conférant son sens plein au pouvoir d'agir. Cette triangulation figurait déjà dans l'article intitulé « Une contribution au nécessaire recensement des “Repères pour affronter les TMS” » Daniellou (1998b). Daniellou écrit notamment :

« Plus précisément, il me semble qu'on peut considérer que l'apparition de TMS reflète le blocage, chez différents acteurs de l'entreprise, de la dynamique qui devrait exister entre les trois pôles suivants :

- pouvoir d'agir (sur les situations de travail) ;
- pouvoir penser (les spécificités des situations locales) ;
- pouvoir débattre (dans des conditions qui permettent la prise en compte d'une diversité de logiques), l'ensemble étant référé au “réel du travail”. »

61 Notons que dans cette triangulation un détail doit retenir toute notre attention : autant il s'agit du *pouvoir penser* et du *pouvoir débattre* (sans la préposition « de »), autant Daniellou parle de pouvoir d'agir et non du « pouvoir agir ». Ce qui introduit une petite dissymétrie dans la triangulation. On peut penser, mais il faudrait affiner cette analyse d'un point de vue linguistique, que « pouvoir de + verbe à l'infinitif » est une forme grammaticale qui permet de mettre l'accent sur le verbe à l'infinitif qui suit la préposition « de », alors que dans la forme où les deux verbes se suivent à l'infinitif, « pouvoir + verbe à l'infinitif », l'accent est mis sur le pouvoir.

62 Cette triangulation nous apparaît primordiale. Peut-être nous dira-t-on qu'elle est implicite dans les développements récents de la clinique de l'activité²⁸ où Yves Clot développe le concept de conflit sur la qualité du travail, qui laisserait entendre qu'il y a « pouvoir débattre », et pour cela « pouvoir penser ». Mais cela mériterait sans conteste une explicitation, le concept de conflit, très important dans la pensée d'Yves Clot, étant distinct du pouvoir débattre. Et de plus, cela ne résout pas la question que nous avons soulevée dans nos propos introductifs. Qu'est-ce que penser le réel du travail pour un protagoniste du travail si on n'oublie pas que « travailler c'est penser » ? N'est-on pas ici face à un niveau tautologique d'un des trois pôles de ce triangle ?

63 Revenons à Clot, d'abord dans *Travail et pouvoir d'agir*. L'auteur y souligne à juste titre l'évolution qu'il a suivie dans cette conceptualisation : des « régulations de l'activité en cours d'action » (Clot, 1995) aux « pouvoirs de l'action » (Clot, 1997) et au « pouvoir d'agir » (Clot, 1999a). Outre la disparition du pluriel et la simplification de la terminologie, il y a un changement assez significatif chez Yves Clot qui, partant de l'action, va vers l'agir. Cependant, et c'est un point à nos yeux assez important pour que nous ne le mentionnions pas avant d'aborder la thématique du pouvoir d'agir chez Clot qui semble regretter – immédiatement après avoir retracé cette histoire personnelle de la construction du concept de pouvoir d'agir dans son propre parcours de recherche – la disparition du pluriel dans l'expression « pouvoirs d'agir ». Il écrit ainsi en effet que « le pluriel qui présidait initialement à cette conceptualisation désignait bien les choses ».

Reste à savoir alors pourquoi il a été abandonné en cours de route, d'autant que cet abandon est conscient.

- 64 N'aurait-on pas pu parler de pouvoirs d'agir (pouvoirs au pluriel) ? Là encore on peut émettre l'hypothèse que nous avons évoquée dans nos propos introductifs que « pouvoirs » (au pluriel) emporte l'expression vers une forme nominale et non verbale, l'action, encore elle, perdrait alors un peu de sa place.
- 65 Voilà comment Yves Clot (2008) explicite ce concept : le pouvoir d'agir (qui est « hétérogène »), « augmente ou diminue en fonction de l'alternance fonctionnelle entre le sens et l'efficacité de l'action où se joue le dynamisme de l'activité, son efficacité ». Clot précise que, par ce dernier terme, il faut entendre non seulement « les buts poursuivis », mais aussi « la découverte de nouveaux buts ».
- 66 Clot (2008) précise alors : « vidée de son sens, l'activité du sujet se voit amputée de son pouvoir d'agir » (notons au passage que c'est donc l'activité du sujet et non le sujet lui-même qui est porteur de pouvoir d'agir, ce qui n'est pas sans poser question) ou dit autrement, « quand les buts de l'action en train de se faire » (l'activité ?) « sont déliés de ce qui compte vraiment pour lui » (les valeurs ? les affects ?...) « et que d'autres buts valables » (pour le sujet ?) « réduits au silence, sont laissés en jachère ».
- 67 L'ancrage spinoziste semble par la suite confirmé quand Clot écrit à propos des situations dans lesquelles de nouveaux buts sont découverts par le sujet dans l'activité, et par là que le sens de l'activité se développe sur des terrains imprévus. Il s'agit dans ce cas pour lui « d'un processus classique d'établissement de liaisons nouvelles dans et par l'activité, origine d'affects actifs, d'appétits professionnels et coloré d'émotions » (Clot, 2008, p. 14).
- 68 Cet ancrage du pouvoir d'agir dans l'affect et sa relation complexe à l'activité est ce qui va nous occuper maintenant. Nous nous appuyons sur un texte d'Yves Clot pour tenter de comprendre comment ces relations sont construites dans sa position épistémologique d'analyste du travail.
- 69 Le texte sur lequel nous allons nous appuyer s'intitule précisément « Vygotski avec Spinoza, au-delà de Freud ». Il est issu d'une conférence d'Yves Clot prononcée en février 2013 lors d'un séminaire de recherche sur Spinoza. Ce texte est un texte d'une portée épistémologique pour la psychologie à laquelle Clot cherche à donner une assise philosophique²⁹. Pour ce faire, il va s'appuyer sur une lecture vygotkienne de Spinoza et reprendre le projet de Vygotski qu'il cite :

« ... notre but est de créer ne serait-ce que les bases premières d'une théorie psychologique des affects (...) digne de devenir un des chapitres de la psychologie humaine, peut-être même son chapitre principal » (Vygotski, 1931/1998).

La position explicitement adoptée est anticartésienne :

« l'histoire du développement du sujet n'est pas réglée par un libre arbitre intellectuel affranchi des affects. Vygotski s'oppose à "l'illusion cartésienne" : la volonté ne peut pas gérer les passions à la manière du navigateur dont le navire subit une avarie »³⁰.

D'emblée le ton est donné : le libre-arbitre cartésien se voit opposé à une certaine représentation du déterminisme spinoziste, comme le sera également le statut des passions chez Descartes à celui des affects chez Spinoza (il y aurait matière à développer ce point, car il nous semble significatif d'une certaine volonté actuelle de « décartésianiser » les sciences humaines).

- 70 Alors que Clot s'appuie sur la pensée de Spinoza reprise par Vygotski, il aborde cette même pensée en partant d'une base conceptuelle différente. Yves Clot se centre sur le

concept d'affect qui ne doit pas être, selon lui, confondu avec l'émotion. Tandis que chez Vygotski affect, émotions et sentiments ne sont pas clairement distingués. Ce qui n'empêche pas que le lien établi par Clot entre sa pensée et celle de Spinoza soit éclairé par la reprise de Spinoza par Vygotski. Ainsi Clot, citant ce dernier, fait référence à « l'influence dynamogène des émotions qui élève l'individu à un plus haut niveau d'activité ».

- 71 Si l'on remplace « émotions » par « affects » on est plus proche de Spinoza. « Corps et âme », ainsi que « action et pensée » sont liés dans l'activité. C'est aussi ce que l'on peut déduire de la citation suivante de l'*Éthique* :

« ... qui entend par affects, d'une part ces états corporels qui augmentent ou diminuent l'aptitude du corps lui-même à l'action, la favorisent ou la restreignent, et d'autre part, les idées que l'on a de ces états³¹. »

- 72 Nous resterons sur ces deux citations qui portent en elles-mêmes les germes des débats que nous voudrions susciter et nous reviendrons particulièrement sur elles dans notre examen des concepts de Spinoza utilisés en analyse de l'activité.

Conclusion : Puissance/pouvoir d'agir et analyse de l'activité

- 73 Si pour certains, il faut « comprendre le travail pour le transformer » (Guerin, Laville, Daniellou, Duraffourg, & Kerguelen, 2001), pour d'autres il s'agirait d'abord de vouloir transformer le travail (Di Ruzza³²), ce qui nécessiterait de le comprendre. La différence n'est pas uniquement rhétorique. Quel est l'objectif premier ? La production de connaissance ? L'action formatrice ? L'une peut-elle avoir lieu sans l'autre ? L'idée même d'intervention fait débat. Petit et Dugué (2013) font leur la définition commune de l'intervention :

« Intervenir signifie “agir, jouer un rôle dans quelque chose” ou encore “se mêler d'une action, d'une situation en cours en vue d'influencer sur le cours des événements”³³ en matière d'intervention » (Petit & Dugué, *ibid*).

L'idée de « redonner du pouvoir d'agir » dans le cadre de l'intervention auprès des professionnels devrait être avancée avec davantage de précautions. Qui donne ? Qui redonne ? Qui prend ou a pris ? Quelle position d'extériorité peut être revendiquée ? Jusqu'où ? Ici, la division en quatre niveaux de rapports à la puissance d'agir chez Spinoza pourrait nous permettre de positionner une partie des enjeux de la pratique de l'intervention en situation de travail. Il y aurait seulement deux types de rapports envisageables : brider ou apporter un soutien au développement de la puissance d'agir. D'un point de vue spinoziste, un agent extérieur à l'individu ne peut augmenter la puissance d'agir de ce dernier – étant entendu que ce qui caractérise l'individu, chez Spinoza, n'est pas nécessairement limité à la personne. Augmenter la puissance d'agir dépend donc, chez Spinoza, du rapport très fort que l'on a avec ce même individu, car si l'on ne peut considérer que l'on participe de cet individu, d'un point de vue spinoziste on ne peut augmenter sa puissance d'agir.

- 74 Il ne reste alors pour l'analyste de l'activité que la possibilité de soutenir le développement de la puissance d'agir ou de la brider. C'est ici l'un des points de divergence possible entre les analystes de l'activité. Si le but de l'intervention est de transformer le travail, encore faut-il savoir aux mains de qui est ce changement. Si l'on dépossède les protagonistes du travail d'une part de maîtrise des changements de leur

activité de travail, d'un point de vue spinoziste, ils ne sont pas actifs dans le changement et sont donc dans des affects passifs, et ce même si l'on ne va pas jusqu'à les déposséder totalement de la maîtrise de ces changements. Si précisément on prétend soutenir le développement de leur puissance d'agir, il convient alors de se dégager autant que faire se peut de la main-mise sur ces changements que l'on souhaite pourtant motiver. Il faudrait alors d'une part se demander à quel niveau de définition ces changements peuvent être ou non maîtrisés par les intervenants. À quel niveau ils doivent l'être, et s'il est seulement souhaitable que les intervenants préfigurent la nature de ces changements. Il s'agit ici, d'un point de vue épistémologique, de ne pas s'affranchir des problèmes de valeur, car l'intervention dans la vie des autres ne saurait s'effectuer sans un travail philosophique des valeurs³⁴, ni se dédouaner d'une composante éthique intégrée dans la pratique.

75 Ainsi on peut se demander si le fait d'alimenter les conditions d'une reprise, d'une appropriation, par les protagonistes de potentialités de changement de leur travail par eux-mêmes suffirait à qualifier les interventions en analyse des situations de travail ? Si oui, aux yeux de qui et dans quels contextes ? Aux yeux de qui : les protagonistes de la situation de travail (cela pose encore le problème du dimensionnement humain de la situation, c'est-à-dire du nombre de personnes concernées par la situation et de la manière dont elles le sont), l'encadrement de proximité, la direction des services concernés ou des entreprises, les organisations sociales, les intervenants eux-mêmes ? Dans quels contextes d'un point de vue ergonomique ? Petit et Dugué (2013) répondent implicitement par leurs conclusions que « l'intervention ergonomique doit avoir un objectif double et des dispositifs associés » :

- Favoriser l'expérimentation organisationnelle à partir d'un travail collectif sur la gestion des difficultés de production. Ce dispositif sera envisagé comme un moyen de développer les apprentissages sur le travail et sur la régulation organisationnelle.
- Transformer la structure organisationnelle et les circuits décisionnels par un travail avec les décideurs ». Ce qui exclut *ipso-facto* tout un ensemble de situations de travail, trop atomisées, trop informelles, trop anarchiques (on peut penser au travail indépendant, au travail libéral la plupart du temps, au travail informel, au travail dans les Très Petites Entreprises (TPE), voire dans certaines Petites et Moyennes Entreprises). Mais alors, la production de connaissances sur le travail serait-elle à ce prix ? Renoncer à tout un ensemble de formes de travail humain dans lequel l'intervention ergonomique et l'intervention en analyse de l'activité n'auraient, de fait, pas leur place. Quand Yves Clot précise qu'on ne peut intervenir (à proprement parler) que dans des situations où l'ensemble des acteurs (partenaires sociaux, protagonistes du travail et directions) valide l'intervention³⁵, que faut-il entendre ici sur la production de connaissances sur le travail ? Les autres situations de travail sont-elles à exclure de l'intervention et/ou de la recherche ? Cela repose donc la question, au sein de la communauté des analystes de l'activité, du lien entre recherche et intervention, entre compréhension et transformation du travail.

76 Pour être plus complet, notons qu'il aurait fallu, d'une part, intégrer à notre état des lieux les travaux issus de la didactique professionnelle, et, d'autre part, procéder à une recension d'ordre généalogique des héritages cartésiens et spinozistes comme de ceux plus récents liés à Paul Ricœur et Simone Weil. Il aurait de même été nécessaire d'interroger les apports de la pensée de Canguilhem à l'ergologie et à la clinique de l'activité. Mais cela nous aurait engagé dans un travail dépassant de loin le cadre de nos propos. Notre objectif n'était pas de dire si l'usage de Spinoza était juste ou non, légitime

ou non, mais bien d'éclairer le lecteur sur les racines et les problèmes que l'on rencontre dans l'usage du concept de « pouvoir d'agir » ou de « puissance d'agir » à partir de l'œuvre de Spinoza. Dans cette perspective, il nous paraît nécessaire de poursuivre un travail important lié à la perspective développementaliste que l'on retrouve chez les psychologues – ici principalement en analyse de l'activité – qui semble mal cadrer avec le supposé déterminisme spinoziste. De même croyons-nous avoir mis en lumière, à travers l'analyse du concept d'individu chez Spinoza, que ce dernier concept s'accorde mal avec le développement individuel tel que l'on pourrait l'entendre actuellement si on ne tient pas compte des multiples dimensions de l'individu chez Spinoza. Il faudrait donc se reporter davantage aux écrits politiques de Spinoza que nous ne l'avons fait ici.

BIBLIOGRAPHIE

- Bacqué, M.-H. (2005). L'intraduisible notion d'*empowerment* vue au fil des politiques urbaines américaines. *Territoires*, n° 460.
- Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris : La découverte.
- Beysade, J.-M. (1990). De l'émotion intérieure chez Descartes à l'affect actif spinoziste. In E. Curley, & P.-F. Moreau (Eds.), *Spinoza: Issues and Directions. The Proceedings of the Chicago Spinoza* (pp. 176-190). Netherlands : Brill.
- Canguilhem, G. (2011). *Œuvres complètes, Tome 1, Écrits philosophiques et politiques 1926-1939*. Paris : Vrin.
- Clot, Y. (1995). *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*. 2e éd., 1998. Paris : La Découverte.
- Clot, Y. (1997). *Le travail, activité dirigée, contribution à une analyse psychologique de l'action*. Document de synthèse pour l'Habilitation à diriger des recherches. Paris: Université de Paris VIII.
- Clot, Y. (2006). Clinique du travail et clinique de l'activité. *Nouvelle revue de Psychosociologie*, n° 1.
- Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF.
- Clot, Y. (2010). *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris: La Découverte, collection « Cahiers libres »).
- Clot, Y. (2011). *Le travail empêché : en finir avec les risques psychosociaux*. Conférence prononcée à Clermont Ferrand le 20 janvier 2011.
- Clot, Y. & Faïta, D. (2000). Genres et styles en analyses du travail : concepts et méthodes. *Travailler*, 4, 7-43.
- Clot, Y., & Kostulski, K. (2007). *Dialogue, activité, développement*. Paris : L'Harmattan.
- Clot, Y., & Leplat, J., (2005). La méthode clinique en ergonomie et en psychologie du travail. *Le Travail Humain*, 68(4), 289-316

- Coutarel, F., Daniellou, F., & Dugué B. (2003). Interroger l'organisation du travail au regard des marges de manœuvre en conception et en fonctionnement. La rotation est-elle une solution aux TMS ? Conception et organisation du travail dans les abattoirs en France. *Pistes*, 5(2).
- Daniellou, F. (1998 a). Participation, représentation, décisions dans l'intervention ergonomique. In V. Pilnière & O. Lhospital (Eds.), *Actes des Journées de Bordeaux sur la Pratique de l'Ergonomie : Participation, représentation, décisions dans l'intervention ergonomique* (pp. 3-16). Bordeaux : Éditions du LESC.
- Daniellou, F. (1998 b). Une contribution au nécessaire recensement des « Repères pour affronter les TMS ». In F. Bourgeois (Ed.), *TMS et évolution des conditions de travail. Les actes du séminaire de Paris 98* (pp. 35-46). Lyon : ANACT.
- Daniellou, F. (1999). Nouvelles formes d'organisation et santé mentale : le point de vue d'un ergonome. *Archives des maladies professionnelles et de médecine du travail*, 60(6), 529-533.
- Davezies, P. (2006). Une affaire personnelle ? In L. Théry (Ed.), *Le travail intenable. Résister collectivement à l'intensification du travail* (pp. 138-168). Paris : La découverte.
- Davezies, P. (2008) Stress, pouvoir d'agir et santé mentale. *Archives des maladies professionnelles et de l'environnement*, 69, 195-203.
- Engeström, Y. (1999). *Learning by expanding: Ten years after*. Introduction to the German edition of Learning by Expanding, published under the title Lernen durch Expansion: Marburg: BdWi-Verlag. Retrieved February 01 2011, from <http://lchc.ucsd.edu/MCA/Paper/Engestrom/expanding/intro.htm>
- Engeström, Y. (2005). *Developmental work research: expanding activity theory into practice*. Berlin : Lehmanns Media.
- Faïta, D. (2008). Propos tenus lors du *Colloque international : « Clinique du travail »*, CNAM, 30 et 31 mai 2008. http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/CNAM_tabRonde2.aspx
- Faïta, D. (2011). Théorie de l'activité langagière. In B. Maggi (Ed.), *Interpréter l'agir : un défi théorique* (pp. 41-68). Paris : PUF.
- Faïta, D., & Maggi, B. (2007). Un débat en analyse du travail. Deux méthodes en synergie dans l'étude d'une situation d'enseignement. Toulouse : Octarès.
- Gouédard, C., & Rabardel, P. (2012). Pouvoir d'agir et capacités d'agir : une perspective méthodologique ?. *PISTES*.
- Guerin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., & Kerguelen, A. (2001). *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*. Lyon : ANACT.
- Hubault, F. (Ed.) (2001). *Comprendre que travailler c'est penser, un enjeu industriel de l'intervention ergonomique*. Toulouse : Octarès Éditions.
- Hubault, F. (2009). Autorité du travail et pouvoir d'agir de l'ergonome. In Hubault F. (Ed.), *Pouvoir d'agir et autorité dans le travail, séminaire Paris1 2-4 juin 2008*, (pp. 103-100). Toulouse : Éditions Octarès.
- Hubault, F. (Ed.). (2011). *Activité de conduite, activité de travail*. Toulouse : Octarès.
- Jaquet, C. (2004). L'unité du corps et de l'esprit, Affects, actions, passions chez Spinoza. Paris : PUF.
- Le Bossé, Y. (2003). De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51.

- Le Bossé, Y. , & Dufort F. (2008). La psychologie communautaire au cœur des changements sociaux. In F. Dufort & J. Guay (Eds.), *Agir au cœur de communautés : le psychologue communautaire comme agent de changement social* (p. 2-35). Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Le Bossé, Y., Gaudreau, L., Arteau, M., Deschamps, K., & Vandette, L. (2002). L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : aperçu de ses fondements et de son application. *Canadian Journal of Counselling / Revue canadienne de counseling*, 36(3), 180-193.
- Le Bossé, Y. & Vallerie, B. (2005). La formation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (empowerment) : quelques exemples d'application. *Les Politiques Sociales*, (3-4), 10-21.
- Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail*. Paris : PUF.
- Lenoir, Y. & Pastré, P. (Eds.). (2008). *Didactique professionnelle et didactiques disciplinaires en débat*. Toulouse : Octarès.
- Maggi, B. (2011). Interpréter l'agir : un défi théorique. In B. Maggi (Ed.), *Interpréter l'agir : un défi théorique* (p. 1-15). Paris : PUF, coll.
- Ninacs, W.A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Nussbaum, M. (2007). *Frontiers of Justice: Disability, Nationality, Species Membership*. Cambridge (USA): The Belknap Press of Harvard University Press.
- Pastré, P. (2005a). La deuxième vie de la didactique professionnelle. *Éducation permanente*, 165, 2005-4, 29-46.
- Pastré, P. (2005b). Formation et professionnalisation : le point de vue de la didactique professionnelle. In R. Wittorski & S. Maryvonne (Eds.), *La professionnalisation en actes et en question* (pp. 141-144). Paris : L'Harmattan, collection « Action et savoir ».
- Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris : PUF.
- Pastré, P., & Lenoir, Y. (Eds.). (2008). *Didactique professionnelle et didactiques des disciplines en débat*. Toulouse, Octarès Éditions.
- Pastré, P., & Rabardel (Eds.). (2005). *Modèles du sujet pour la conception : dialectiques, activités, développement*. Toulouse : Octarès.
- Petit, J., & Dugué, B. (2013). Structurer l'organisation pour développer le pouvoir d'agir : le rôle possible de l'intervention en ergonomie. *Activités*, 10(2), 210-228
- Prévot-Carpentier, M. (2013). Les « conditions de travail » : proposition de modélisation pour l'usage. Entre épistémologie et philosophie sociale, un mode de traitement ergologique du concept. Doctorat de philosophie Aix-Marseille Université, sous la direction d'Yves Schwartz.
- Rabardel, P. (2005a). Quels pouvoirs d'agir pour quels acteurs ergonomiques ? In A. Landry, L. Nouviale, N. Rodriguez (Eds.), *L'ergonome et les collaborations multiprofessionnelles : Actes des Journées de Bordeaux sur la pratique de l'ergonomie* (p. 101-106). Laboratoire d'ergonomie des systèmes complexes, Université Victor Segalen Bordeaux 2-ISPED, Bordeaux.
- Rabardel, P. (2005b). Instrument subjectif et développement du pouvoir d'agir. In P. Rabardel, & P. Pastré (Eds.), *Modèles du sujet pour la conception. Dialectique, activités, développement* (p. 11-29). Toulouse : Octarès.

- Rabardel, P. (2005c). Instrument, activité et développement du pouvoir d'agir. In P. Lorino, & R. Teulier (Eds.), *Entre connaissance et organisation : l'activité collective. L'entreprise face au défi de la connaissance* (p. 251-265). Paris : La Découverte.
- Rabardel, P. (2012). Instrument, activité et développement du pouvoir d'agir. In R. Teulier, & Ph. Lorino, *Entre connaissance et organisation : l'activité collective* (pp. 251-264). Paris : La Découverte.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Le Seuil.
- Schwartz, Y. (2003) Travail et ergologie. Entretiens sur l'activité humaine. Toulouse : Octares, Toulouse.
- Sen, A. (1985). *Rights and Capabilities. Ethics and Objectivity*. London : T. Honderich, Routledge.
- Spinoza, B. (1993). Court Traité sur Dieu, l'homme et sa félicité (1661). In Oeuvres, Tome 1 : Court traité, Traité de la réforme de l'entendement, Principes de la philosophie de Descartes, Pensées métaphysiques (trad. Ch. Appuhn). Paris : Flammarion.
- Spinoza, B. (2010). *L'Éthique* (1677, trad. B. Pautrat). Paris : Le Seuil.
- Vallerie, B. (2009). Le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (*empowerment*) : une référence pour conduire les interventions socio-éducatives ? In *Fondation d'Auteuil, Familles et professionnels de l'action sociale. Éduquer ensemble* (pp. 145-165). Lyon : Chronique sociale.
- Vygotski, L. (1931/1998). *Théorie des émotions. Étude historico-psychologique* (trad. Par N. Zavialoff et Ch. Saunier). Paris : l'Harmattan.

NOTES

1. Rappelons que le dictionnaire Oxford définit "empowerment" par : the act of giving somebody more control over their own life or the situation they are in. Empowerment est par ailleurs le terme utilisé dans la littérature académique canadienne par Yann Le Bossé pour traduire « pouvoir d'agir ».
2. On ne retrouve ce vocable aujourd'hui que dans quelques disciplines académiques, en philosophie et en théorie de l'art ainsi qu'en psychanalyse.
3. Le texte de François Hubault : *Autorité du travail et pouvoir d'agir de l'ergonome* (Hubault, 2009) pourrait servir de point d'appui pour une autre discussion portant sur le pouvoir d'agir des analystes de l'activité (ici des ergonomes). Notamment sur le point central suivant : « l'ergonomie doit en effet penser les conditions du développement conjoint du pouvoir d'agir dans le travail et du pouvoir d'agir du travail ».
4. Par la suite nous noterons les références à l'Éthique, « EI » pour Éthique Livre 1, suivi du numéro désignant la proposition, enfin, « sc. » renvoyant le cas échéant à la scolie.
5. Éthique II, XXI, Scolie. Le texte latin indique « Individuum » avec un « I » majuscule que nous conservons dans la traduction française car il permet d'indiquer que ce concept a une acception particulière chez Spinoza.
6. E. Déf. 5 : « Par mode, j'entends les affections d'une substance, autrement dit, ce qui est en autre chose, et se conçoit aussi par cette autre chose ». Le mode s'oppose chez Spinoza à la substance car il ne se conçoit pas par soi, le mode caractérise ce qui requiert autre chose pour être connu, ainsi un corps particulier ne peut être pensé sans l'étendue, le corps est un mode de l'étendue.
7. Éthique III, XXVIII Démonstration. Le français « effort » traduit le latin « conatus », le terme « puissance » traduit le latin « potentia ».

8. Éthique III, II.

9. E. II 13 définition : « Quand un certain nombre de corps, de même grandeur ou de grandeur différente, sont pressés par les autres de telle sorte qu'ils s'appuient les uns sur les autres ou bien, s'ils sont en mouvement, à la même vitesse ou à des vitesses différentes, qu'ils se communiquent les uns aux autres leurs mouvements selon un certain rapport précis, ces corps, nous les dirons unis entre eux, et nous dirons qu'ils composent tous ensemble un seul corps ou individu < corpus sive individuum componere >, qui se distingue de tous les autres par cette union des corps. »

10. Voir sur ce point Jaquet, *op. cit.* P. 73 sq.

11. Éthique III, Définition III.

12. Jean-Marie Beyssade : De l'émotion intérieure chez Descartes à l'affect actif spinoziste. In *Spinoza: Issues and Directions: the Proceedings of the Chicago Spinoza*. Edwin M. Curley, Pierre-François Moreau. Brill, Netherlands 1990, p. 176-190.

13. Spinoza, *Éthique*, III, définition III, explication

14. Spinoza, *Éthique*, III, proposition IX, démonstration : « la puissance d'une chose quelconque, autrement dit, l'effort par lequel, seule ou avec d'autres, elle fait ou s'efforce de faire quelque chose. »

15. Chantal Jaquet, *op. cit.* p. 93.

16. Spinoza fait même l'économie du fait qu'ils soient principalement physique pour les qualifier de physiques, en ne les rapportant qu'au corps (*Éthique*, IV, XLII et XLIII). Sur ce point toutefois nous nous éloignons des analyses de Chantal Jaquet (*op. cit.*, p. 125-126) quoique ses arguments l'expriment et de manière fort intéressante, car, selon nous, le principe en vertu duquel le corps et l'idée ne sont que deux expressions de l'individu ne permet pas une telle radicalisation.

17. Sur ce point nous nous éloignons également quelque peu de Chantal Jaquet pour qui ces rapports caractérisent des types d'affects (*op. cit.*, p. 94 sq).

18. Éthique IV Propositio XXIX : « Res quæcunque singularis cujus natura a nostra prorsus est diversa, nostram agendi potentiam nec juvare nec coercere potest et absolute res nulla potest nobis bona aut mala esse nisi commune aliquid nobiscum habeat ». Juvare est utilisé ici dans le registre d'aider, seconder, assister, être utile, servir.

19. Par valeur nous désignons dans une perspective canguilhémienne tout ce qui se distingue du fait, ce qui relève de l'appréciation ou de la dépréciation. (Canguilhem renvoie aussi la notion de valeur à celle de santé – *se valere* signifie se bien porter.)

20. Sen, A. (1985), *Rights and Capabilities, Ethics and Objectivity*. London, T. Honderich, Routledge.

21. Voir notamment : Nussbaum, M. (2007). *Frontiers of Justice : Disability, Nationality, Species Membership*. Cambridge (USA), The Belknap Press of Harvard University Press.

22. Il faudrait ouvrir la question du parallèle entre le concept d'incorporation et celui de corpspropriation, tel que l'a développé par Michel Henry, en y insistant sur le rapport à Spinoza.

23. Cependant il y a, nous semble-t-il, une ligne généalogique moins perceptible qu'il conviendrait d'interroger dans un autre cadre. Quel est le lien entre l'ergonomie de l'activité et les pensées de Descartes sur la technique notamment ? Ce lien passe-t-il par les figures de Georges Canguilhem et Simone Weil ?

24. Sur ce point voir notamment les travaux de Ninacs W.A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Presses de l'Université de Laval, Québec, mais aussi : Le Bossé Y. & Dufort F. In : Dufort F. (Ed.), (2008). *Agir au cœur des communautés : La psychologie communautaire et le changement social*, Presses de l'Université de Laval, Québec. Ou encore, Le Bossé Y. (2003). De l'habilitation au pouvoir d'agir : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. In : *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2).

25. Particulièrement Engeström, Y. (1999). Learning by expanding : Ten years after. Introduction to the German edition of Learning by Expanding, published under the title Lernen durch Expansion : Marburg : BdWi-Verlag. Retrieved February 01 2011, from <http://lhc.ucsd.edu/>

MCA/Paper/Engestrom/expanding/intro.htm et Engeström, Y. (2005). *Developmental work research : expanding activity theory into practice*. Berlin : Lehmanns Media.

26. Notamment Clot, Y. (2006). Clinique du travail et clinique de l'activité . *Nouvelle revue de psychosociologie*, 1/2006 (n° 1).

27. Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF.

28. D'autres concepts sont développés dans le courant de la clinique de l'activité, notamment celui de controverse, on pourrait alors faire émerger deux questions. N'y a-t-il pas une tendance forte à faire de l'analyse du langage une clé d'entrée privilégiée si ce n'est LA clé d'entrée sur l'activité, débats et controverses invitant explicitement à s'engager dans cette voie linguistique de l'analyse de l'activité, privilège du mot sur le geste donc. Quand bien même le geste est pris en considération, il est souvent vite l'otage d'une reprise sémantique, d'une mise en mot qui recouvre le geste. Or, il faudrait pouvoir mener un travail sur le geste qui ne se réduise pas à une forme métaphorique. Le concept de *corps-soi*, développé par Yves Schwartz permet d'aller dans ce sens.

29. On peut ainsi formuler la question : à quelles conditions la psychologie peut-elle être fondée conceptuellement dans une perspective philosophique spinoziste ?

30. Clot citant Vytgoski.

31. E. III Definition 3.

32. Propos tenus lors d'un séminaire de l'institut d'ergologie en 2014.

33. Voir Dictionnaire Larousse. Cette définition de l'intervention devrait être conceptualisée en regard des différentes conceptions de l'intervention en analyse du travail, l'intervention y a une visée transformative, mentionnons par exemple la définition de l'intervention (Clot & Leplat, 2005) dont l'objectif est de définir les transformations qui permettront de satisfaire un certain nombre d'exigences fixées à cette intervention : améliorer les compétences des agents concernés, rendre telle situation plus fiable, faciliter tel type d'opération.

34. Entendons ici par travail philosophique des valeurs, l'exigence portée à la problématisation des valeurs, principalement en opposition au fait, on suivra sur ce point la position de Canguilhem et ce depuis le *Traité de logique et de moral* (Canguilhem, 2011).

35. Propos tenus lors du Séminaire Recherche de l'équipe Ergape. Aix en Provence, 2014.

RÉSUMÉS

On ne compte plus les occurrences du terme « pouvoir d'agir » dans les interventions menées sur les situations de travail par le biais de l'analyse de l'activité. L'article vise à présenter les fondements philosophiques de cet usage, essentiellement dans la perspective spinoziste (qui convoque la notion de « puissance d'agir » relevant de la *potentia*, non de la *potestas*). D'où la nécessaire prudence terminologique et conceptuelle qui nous invite à mettre en perspective les différents usages de cette expression telle qu'elle peut être formalisée dans des textes de référence en analyse de l'activité et au sein de plusieurs corpus disciplinaires. Nous utiliserons donc une double grille de lecture, philosophique pour l'étude des fondements conceptuels et ergologique pour les enjeux liés à l'analyse de l'activité. En conclusion seront examinés à la lumière de ces avancées les principaux enjeux et points de débats soulevés par notre étude pour la pratique de l'analyse de l'activité.

There is an inflation in the uses of the French expression “pouvoir d'agir” which presents certain affinities with the concept of “empowerment”. The aim of this article is to confront the different ways of using this expression in certain activity analysis theories. We will attempt to explore the philosophical foundations of this terminology, essentially from a Spinozist perspective. It is for this reason that we will analyse the expression as it is used in the writings of Spinoza himself, so as to propose a new comprehension of the framework of clinical activity and activity theories. Our theoretical framework is philosophical for conceptual analysis and ergological for activity analysis.

INDEX

Keywords : Spinoza, work analysis, activity analysis, activity clinic, empowerment, affect

Mots-clés : Spinoza, analyse de l'activité, clinique de l'activité, pouvoir d'agir, affect

AUTEUR

GASPARD BRUN

10, place de Strasbourg, 13003 Marseille – gaspardbrun@gmail.com